

Mairie
de



Lespinassière

11160

Tél. : 04 68 78 04 23

Fax : 04 68 78 41 30

Envoyé le
11/06/2011

A l'attention de Mme Le Préfet
52 rue Jean Bringer
BP 836
11012 CARCASSONNE

Objet : réforme territoriale

Madame Le Préfet,

Vous avez sollicité l'avis du Conseil Municipal de Lespinassière par rapport au projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Nous avons étudié votre proposition et pour pouvoir nous positionner nous avons besoin d'éclaircissements sur les points suivants :

- sur le plan des dotations, que va nous apporter le fait d'adhérer à une communauté des communes de montagne ?
- par rapport aux voies de circulation, le fait d'être réparti sur plus de 4 vallées nous fait craindre des problèmes de communication pour participer à la vie de la communauté des communes.
- Dans le cas où le service d'aide aux personnes resterait de compétence communautaire, comment les assistantes de vie vont t-elles pouvoir venir travailler alors que les cols et la circulation sont déjà difficiles en période hivernale?
- Les cantines et les CLAE étant de compétence communautaire, et la carte scolaire n'étant pas affectée par la réforme, comment seront gérés ces services ?

De plus, nous gérons actuellement l'eau et l'assainissement en régie municipale. Notre gestion est saine et nous avons programmé des travaux sur des décennies. Nous sommes certains que dans le cas particulier de Lespinassière (ressources, topographie, éloignement), une régie municipale est le plus adapté. Nous avons les moyens techniques et financiers d'assurer la qualité et la quantité de la distribution d'eau potable. Pour l'assainissement, notre programmation de travaux est très avancée.

Nous sera t-il possible de rester en régie municipale?

Les membres du Conseil Municipal de Lespinassière ne peuvent ni approuver ni rejeter votre proposition sans ces éclaircissements.

Nous restons à votre disposition pour une éventuelle rencontre.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame Le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Le samedi 4 juin 2011

Les Membres du Conseil Municipal de Lespinassière



JAZZAN

[Handwritten signatures]